

Canada
Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean Est
MUNICIPALITÉ DE LABRECQUE

Labrecque, le 11 janvier 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Labrecque, tenue virtuellement le 11 janvier 2021, sous la présidence de monsieur Éric Simard, maire.

Sont aussi présents :

Monsieur Pierre Gauthier, conseiller au siège n° 1

Madame Lia Tremblay, conseillère au siège n° 2

Madame Marie-Josée Larouche, conseillère au siège n° 3

Madame Colombe Privé, conseillère siège n° 4

Madame Marjorie Côté, conseillère au siège n° 5

Aussi était présente à cette assemblée :

Madame Bianka Simard, secrétaire-trésorière directrice générale intérim

ORDRE DU JOUR

1. 1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des minutes de la séance ordinaire du 07 décembre 2020 et des séances spéciales du 14 décembre 2020;
4. Lecture de la correspondance;
5. **Administration générale :**
 - 5.1 Approbation des comptes pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2020;
 - 5.2 Motion de remerciement Madame Suzanne Couture;
 - 5.3 Annulation Assurance SSQ madame Suzanne Couture;
 - 5.4 Nomination Normand Desgagné, directeur général intérim;
 - 5.5 Adjudication d'un emprunt par billet à la suite des demandes de soumissions publiques qui sera réalisé le 19 janvier 2021;
 - 5.6 Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 588 400\$ qui sera réalisé le 19 janvier 2021;
6. **Urbanisme et mise à niveau du territoire :**
 - 6.1 Appui Corporation de développement - projet 180 degrés sur la Lac
 - 6.2 Nomination d'un nouveau membre - comité consultatif urbanisme (CCU)
7. **Travaux publics, bâtiments et espaces verts :**
 - 7.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Résolution attestant de la véracité des frais encourus;

8. Sécurité publique :

8.1 Avis de motion et présentation de projet de règlement 1000-21 concernant la sécurité, la paix et l'ordre;

8.2 Avis de motion et présentation de projet de règlement 1001-21 concernant les nuisances;

8.3 Avis de motion et présentation de projet de règlement 1002-21 concernant la sécurité routière, circulation et stationnement;

8.4 Avis de motion et présentation de projet de règlement 1003-21 concernant le colportage et la sollicitation sur le territoire de la municipalité;

8.5 Avis de motion et présentation de projet de règlement 1004-21 concernant les animaux;

8.6 Avis de motion et présentation de projet de règlement 1005-21 concernant les systèmes d'alarme;

9. Aide financière et appuis aux organismes :

9.1 Aide financière aux organismes 2021;

9.2 Autorisation des versements prévue aux tableaux des cotisations et contributions 2021;

9.3 Transport adapté Lac-Saint-Jean Est - Contribution 2021;

10. Loisirs et culture :

10.1 Motion de remerciement - Activité de Noël

10.2 Autorisation d'aller en appel d'offres public sur le site du SEAO pour le projet « Centre de conditionnement physique et garage pour la surfaceuse»

11. Varia :

12. Période de questions des citoyens;

13 Levée de la séance ordinaire

MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la séance ordinaire.

222-20

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par la secrétaire-trésorière directrice générale par intérim

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

Que l'ordre du jour soit adopté

De laisser l'item varia ouvert

ADOPTÉE

223-20

APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2020 ET DES SÉANCE SPÉCIALES DU 14 DÉCEMBRE 2020

Considérant que tous les membres du conseil ont préalablement reçu une copie de la séance du 02 novembre 2020;

En conséquence

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

D'exempter la secrétaire-trésorière directrice générale intérim de lire les minutes de la séance ordinaire du 07 décembre 2020 et des séances spéciales du 14 décembre 2020

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 07 décembre 2020 et des séances spéciales du 14 décembre 2020 soit adopté tel que rédigé par la secrétaire-trésorière directrice générale intérim

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

- Lettre de remerciement de Madame Réjeanne Larouche pour la subvention St-Vincent de Paul
- Lettre de remerciement Centre de ressources pour hommes

224-20

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU 01 AU 31 DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 01 au 30 juin 2020 au montant de 59 746.00\$

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 01 au 30 juin 2020 au montant de 105 659.72\$

D'autoriser la secrétaire-trésorière directrice générale à payer lesdits comptes au montant de 105 659-72\$

ADOPTÉE

Je soussignée, Bianka Simard, secrétaire trésorière directrice générale intérim certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants dans la résolution 224-20

Bianka Simard

Secrétaire-trésorière directrice générale intérim

225-20

MOTION REMERCIEMENT MADAME SUZANNE COUTURE

Considérant que le lien d'emploi entre Madame Suzanne Couture et la Municipalité de Labrecque a été rompu le 06 décembre 2020;

Considérant que madame Couture était au service de la Municipalité depuis plus de 30 ans et assurait le poste de directrice générale secrétaire-trésorière depuis 25 ans;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal vote une motion de remerciement envers Madame Couture pour toutes ces années de service.

ADOPTÉE

226-20

ANNULATION CONTRAT ASSURANCE SSQ MADAME SUZANNE COUTURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

De faire l'annulation du contrat d'assurance SSQ pour madame Suzanne Couture et ce à partir du 1^{er} janvier 2021;

ADOPTÉE

227-20

NOMINATION MONSIEUR NORMAND DESGAGNÉ AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL INTÉRIM

Il est proposé par madame la conseillère Lia Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

De nommer monsieur Normand Desgagné au poste de directeur général par intérim;

ADOPTÉE

228-20

ADJUDICATION D'UN EMPRUNT PAR BILLET À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES QUI SERA RÉALISÉ LE 19 JANVIER 2021

Date d'ouverture :	11 janvier 2021	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	19 janvier 2021
Montant :	588 400 \$		

Considérant que la Municipalité de Labrecque a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 19 janvier 2021, au montant de 588 400 \$;

Considérant qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

113 900 \$	0,55000 %	2022
115 700 \$	0,65000 %	2023
117 600 \$	0,80000 %	2024
119 700 \$	1,00000 %	2025
121 500 \$	1,15000 %	2026

Prix : 99,01500

Coût réel : 1,26934 %

2 - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS D'ALMA

113 900 \$	1,51000 %	2022
115 700 \$	1,51000 %	2023
117 600 \$	1,51000 %	2024
119 700 \$	1,51000 %	2025
121 500 \$	1,51000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,51000 %

Considérant que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté

ET RÉSOLU DES MEMBRES

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Labrecque accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 19 janvier 2021 au montant de 588 400 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 288-04 et 283-03. Ces billets sont émis au prix de 99,01500 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE

229-50

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLET AU MONTANT DE 588 400\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 19 JANVIER 2021

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Labrecque souhaite emprunter par billets pour un montant total de 588 400 \$ qui sera réalisé le 19 janvier 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
288-04	538 400 \$
283-03	50 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 19 janvier 2021;
2. les intérêts seront payables semiannuellement, le 19 janvier et le 19 juillet de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	113 900 \$	
2023.	115 700 \$	
2024.	117 600 \$	
2025.	119 700 \$	
2026.	121 500 \$	(à payer en 2026)
2026.	0 \$	(à renouveler)

ADOPTÉE

230-20

APPUI À LA RÉALISATION DU PROJET 180 DEGRÉS SUR LE LAC

Considérant que la Corporation de développement de Labrecque a entrepris, depuis plusieurs mois, une démarche visant la transformation d'un terrain situé en plein cœur du village;

Considérant que la Corporation de développement de Labrecque a fait une consultation auprès des différents acteurs du milieu;

Considérant que le projet *180 degrés sur le lac* aura un impact majeur sur la vitalité du cœur de village,

Considérant que le but du projet *180 degrés sur le lac* est de servir l'ensemble de la collectivité,

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal de Labrecque appui le projet 180 degrés sur le lac, ayant comme porteur de projet la Corporation de développement de Labrecque.

Que si la demande d'aide financière au FRR volet 4 est acceptée, la municipalité de Labrecque donnera une aide de 33 840\$ à la Corporation de développement de Labrecque pour le projet *180 degrés sur le lac*.

ADOPTÉE

231-20

NOMINATION NOUVEAU MEMBRE - COMITÉ CONSULTATIF URBANISME

Considérant qu'il y avait un poste vacant pour compléter le comité du comité consultatif d'urbanisme;

Considérant qu'une personne a manifesté son intérêt de devenir membre du comité;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Larouche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal de Labrecque nomme Madame Annick Bouchard comme nouveau membre du C.C.U. pour un mandat d'un an

ADOPTÉE

232-20

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - RÉSOLUTION DE LA VÉRACITÉ DES FRAIS ENCOURUS

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 166 087 \$ pour l'entretien des routes locales

Considérant que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que la municipalité de Labrecque informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du volet entretien des routes locales.

ADOPTÉE

233-20

AVIS DE MOTION ET ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 1000-21 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE

Je soussignée, madame la conseillère Marjorie Côté donne avis qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre

Marjorie Côté
Conseillère siège no 5

Lecture donnée à la séance ordinaire
Tenue le 1^{er} février 2021

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 1000-21 a été déposé lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE mention est faite de son objet et de sa portée;

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie-Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

D'adopter le projet de règlement 1000-21 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.

ADOPTÉE

234-20

AVIS DE MOTION ET ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 1001-21 CONCERNANT LES NUISANCES

Je soussignée, madame la conseillère Colombe Privé, donne avis qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement concernant les nuisances

Colombe Privé
Conseillère siège no 4

Lecture donnée à la séance ordinaire
Tenue le 1^{er} février 2021

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 1001-21 a été déposé lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE mention est faite de son objet et de sa portée;

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

D'adopter le projet de règlement 1001-21 concernant les nuisances

ADOPTÉE

235-20

AVIS DE MOTION ET ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 1002-21 CONCERNANT LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Je soussignée, Lia Tremblay, donne avis qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce Conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement concernant la sécurité routière, la circulation et le stationnement.

Lia Tremblay
Conseillère siège no 2

Lecture donnée à la séance ordinaire
tenue le 1^{er} février 2021.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 1002-21 a été déposé lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE mention est faite de son objet et de sa portée;

il est proposé par madame la conseillère Lia Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

d'adopter le projet de règlement 1002-21 concernant la sécurité routière, la circulation et le stationnement.

ADOPTÉE

236-20

**AVIS DE MOTION ET ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 1003-21
CONCERNANT LE COLPORTAGE ET LA SOLLICITATION SUR LE
TERRITOIRE DE LABRECQUE**

Je soussigné, monsieur le conseiller Pierre Gauthier, donne avis qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce Conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement concernant le colportage et la sollicitation sur le territoire de la municipalité.

Pierre Gauthier,
Conseiller siège no 1

Lecture donnée à la séance ordinaire
Tenue le 1^{er} février 2021.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 1003-21 a été déposé lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE mention est faite de son objet et de sa portée;

Il est proposé par

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

d'adopter le projet de règlement 1003-21 concernant le colportage et la sollicitation sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

237-20

**AVIS DE MOTION ET ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 1004-21
CONCERNANT LES ANIMAUX**

Je soussignée Marie-Josée Larouche, donne avis qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce Conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement concernant les animaux.

Marie-Josée Larouche
Conseillère siège no 3

Lecture donnée à la séance ordinaire
tenue le 1^{er} février 2021.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 1004-21 a été déposé lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE mention est faite de son objet et de sa portée;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Larouche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

D'adopter le projet de règlement 1004-21 concernant les animaux.

ADOPTÉE

238-20

AVIS DE MOTION ET ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 1005-21 AYANT POUR OBJET LES SYSTÈMES D'ALARME

Je soussignée, madame la conseillère Marjorie Côté, donne avis qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce Conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement sur les systèmes d'alarme.

Marjorie Côté
Conseillère siège no 5

Lecture donnée à la séance ordinaire
tenue le 1^{er} février 2021.

239-20

AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES 2021

Considérant qu'il faut accorder des subventions à certains organismes pour l'année 2021;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

D'autoriser les montants suivants comme subvention 2021 :

02 130 970

Fondation Hôtel Dieu d'Alma 1 610.00 \$

02 70290 959

C.R.L. et Culturel 10 000.00 \$

Festival Country..... 10 000.00 \$

Bibliothèque municipale 3 200.00 \$

02 70290 970

Corp. Dév. 5 000.00 \$

Résidence Labrecque..... 14 000.00 \$

Ass. Des Riverains..... 1 000.00 \$

M.F.C.800.00 \$

Fabrique.....300.00 \$

Maison des jeunes..... 5 000.00 \$

St-Vincent de Paul250.00 \$

La bonne franquette..... 2 000.00 \$

Total :53 160.00 \$

ADOPTÉE

240-20

CONTRIBUTION ET COTISATIONS ANNUELLES 2021

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal autorise le paiement pour les contributions et cotisations annuelles 2021 :

F.Q.M.	1291.76\$
Comité travail de rue	1214.00\$
C.O.M.B.E.Q.	436.91\$
Croix rouge	229.50\$
Portail Québec municipal	170.82\$

ADOPTÉE

241-20

TRANSPORT ADAPTÉ LAC ST-JEAN EST - CONTRIBUTION 2021

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que la municipalité de Labrecque s'implique au niveau régulier de transport adapté aux personnes handicapées en acceptant les prévisions budgétaires pour l'année 2021 préparées par la Corporation du transport adapté Lac-Saint-Jean Est

En conséquence, elle consent à participer au financement d'un tel transport pour personnes handicapées selon les modalités :

1. La municipalité remettra à titre de contribution financière à la Corporation du transport adapté Lac-Saint-Jean Est (organisme responsable du transport) au cours de la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021 un montant de **2 096.00 \$** à être versé en un versement pour le 20 mars 2021.

ADOPTÉE

242-20

MOTION DE REMERCIEMENT DÉPOUILLEMENT ARBRE DE NOËL

Considérant que le dépouillement de l'arbre de Noël pour nos jeunes de Labrecque a eu lieu mercredi soir le 16 décembre;

Considérant que cette activité a été une réussite;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Larouche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal vote une motion de remerciement envers Mme Audrey Chiasson et son équipe pour l'organisation du dépouillement de l'arbre de Noël.

ADOPTÉE

243-20

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC SUR LE SITE SEAO POUR LE PROJET - CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET GARAGE POUR LA SURFACEUSE

Considérant qu'il faut aller en appel d'offres public sur le site SEAO pour le projet du centre de conditionnement physique et garage pour la surfaceuse;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Lia Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal autorise Monsieur Normand Desgagné, directeur général intérim à aller en appel d'offres public pour le projet du centre de conditionnement physique et garage pour la surfaceuse

ADOPTÉE

244-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que la présente séance soit et est levée à 19 h 30

ADOPTÉE

Éric Simard
Maire

Bianka Simard
Secrétaire trésorière directrice générale intérim

Je, Éric Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal

Éric Simard
Maire